

LES RENDEZ-VOUS de l'ANLCI

25 mai 2018 - siège de la DGEFP (Paris)

Partenariat territorial et numérique - Comment réussir
l'inclusion numérique des personnes confrontées à l'illettrisme ?



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

DES SOLUTIONS
CONTRE L'ILLETTRISME

Contexte

Cette journée de formation et d'échanges d'expériences est un des « Rendez-vous de l'ANLCI 2018 » que nous vous proposons pour faciliter la prise en main des kits pratiques publiés avec le soutien du FSE sur les bonnes pratiques de lutte contre l'illettrisme. Elle vise à faciliter l'installation des solutions contre l'illettrisme sur les territoires en prenant appui sur les préconisations contenues dans les kits pratiques diffusés par l'ANLCI. Ces rendez-vous constituent le prolongement des rencontres nationales organisées par l'ANLCI qui se sont tenues à Lyon les 13 et 14 septembre 2017.

Il s'agit d'outiller ceux qui accompagnent l'installation de projets de lutte contre l'illettrisme pour faciliter la prise en charge des personnes confrontées à ce problème, notamment dans le cadre du déploiement du Plan d'investissement dans les compétences et des plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme initiés par l'ANLCI via ses correspondants régionaux. Les Rendez-vous de l'ANLCI répondent à la nécessité de faciliter la mise en œuvre de solutions plus nombreuses, adaptées aux besoins des personnes confrontées à l'illettrisme. C'est en disposant des clés de réussite (avant, pendant, autour et après la formation) qu'il sera possible d'apporter des solutions aux personnes confrontées à l'illettrisme afin de les aider à sortir de cette situation.

Objectifs

- Tirer profit des expériences et solutions qui ont fait leurs preuves dans le domaine de l'inclusion numérique des personnes en difficulté avec les compétences de base pour installer ou développer des actions pertinentes et variées en phase avec les orientations stratégiques au niveau national et territorial.
- Outiller les chargés de projets et acteurs locaux au moyen des kits pratiques de l'ANLCI, leur permettant de conduire une ingénierie de projet adaptée et d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes confrontées à l'illettrisme.

Participants attendus

Cette journée s'adresse aux responsables et animateurs des projets territoriaux, chargés de mettre en place des actions destinées aux personnes confrontées à l'illettrisme. Il s'agit en priorité des responsables et animateurs des Centres de Ressources Illettrisme, correspondants régionaux de l'ANLCI, chargés de mission des conseils régionaux et départementaux et des membres des instances de l'ANLCI présents sur les territoires, ainsi que des partenaires ayant signé des accords cadre avec l'ANLCI.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Principaux éléments de contenus

Suite à la mise en commun des informations recueillies sur le domaine des transformations numériques de la société, notamment les besoins d'accompagnement et de formation des personnes confrontées à l'illettrisme, les travaux s'attacheront à développer les capacités suivantes :

- Identifier les outils produits par l'ANLCI et les organismes présents à cette journée, les études et méthodes d'intervention en lien avec l'inclusion numérique de ces personnes, à mettre à disposition des participants.
- Recenser et prioriser les principales préconisations et pistes de développement issues des travaux disponibles et des diverses expériences connues dans ce domaine d'action.
- Elaborer un projet partenarial sur les territoires, une carte des possibles étayée par des exemples d'action prenant appui sur des pratiques réussies, et identifier les principaux leviers.
- Proposer des préconisations pour l'action.

Programme de la journée :

- 9h30 Accueil
- 9h45 Présentation du programme de la journée, objectifs et éléments de cadrage
- 10h La stratégie nationale pour un numérique inclusif : travaux réalisés et actions retenues
- 11h Atelier 1 : Des solutions en développement pour que le numérique profite aux personnes en difficulté avec les compétences de base. Retour sur expériences des initiatives et des pratiques d'acteurs, valorisées par l'ANLCI et les organismes des participants.
- 12h30 Pause-déjeuner
- 13h45 Bref retour sur les points clés de la matinée
- 14h15 Atelier 2 : Etude de cas sur l'inclusion numérique des agents de la fonction publique territoriale : Découvrir et challenger en mode interactif et collaboratif l'offre de formation du CNFPT et son e-communauté « numérique pour tous », visant à accompagner les agents territoriaux dans l'utilisation des nouveaux outils connectés, l'acquisition de compétences et connaissances numériques et l'usage de services publics en ligne.
- 15h30 Atelier 3 : Elaboration d'une carte des possibles, à partir des préconisations et des leviers identifiés, ainsi que de 2 exemples de projet de partenariat territorial visant l'inclusion numérique des personnes en situation d'illettrisme.
- 17h Bilan et conclusions de la journée

Intervenants :

Oriane Ledroit, Directrice de la mission Société numérique à l'Agence du Numérique
Jérémy Blazquez, Directeur de projet Transformation numérique des collectivités territoriales, et
Camille-Fleur Bernard, Cheffe de projet E-communautés au CNFPT

Animateur : Elie Maroun, chargé de mission national, ANLCI

Date, horaire : Vendredi 25 mai 2018, de 9h30 à 17h30

Lieu : Siège de la DGEFP - salle 2176R, 10-18, place des cinq martyrs du Lycée Buffon - 75015 Paris

Frais d'inscription : 50 euros par personne (intégrant les frais de repas, le cas échéant)

Documents mis à disposition < liste à préciser et à compléter > :

- Kits pratiques et documents produits par l'ANLCI, toujours d'actualité
- Extraits des rapports, études et enquêtes sur le sujet, potentiellement en lien avec les personnes concernées
- Présentation des initiatives et actions, portées notamment par les organismes des participants et par les signataires de la charte proposée par l'ANLCI « Pour que le numérique profite à tous... »
- Quelques articles significatifs
- Apports des intervenants